



SNUipp

Syndicat National Unitaire des
Instituteurs, Professeurs des
écoles et PEGC

École 24



FSU

Fédération
Syndicale
Unitaire

Le bulletin de la section départementale du
SNUipp-FSU Dordogne

Supplément 1 au BULLETIN n°4 – 4ème trimestre 2018 - novembre - SNUipp-FSU24

MARSAC PPDC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 7 novembre 2018

**En grève pour l'école !
le 12 novembre**



PRIZEMOR

**du jeudi 29 novembre au jeudi 6 décembre
votez pour les listes
de la FSU et du SNUipp**

pages	SOMMAIRE
1	✦ Une
2	✦ Edito
3	✦ Pour qui et pour quoi on vote ? ✦ Comment voter par internet ? ✦ Liste FSU au CTA ? ✦ Liste des soutiens
4	✦ CAPD avancement d'échelon ✦ Permutations 2019 ✦ Réforme des retraites ✦ Grève du 12 novembre
Encart	✦ Edito spécial ✦ Liste du SNUipp à la CAPD ✦ Profession de foi

Édito Voilà novembre, mois à la fin duquel vous allez être amené.e.s à voter pour élire vos représentant.e.s dans les différentes instances, pour les 4 prochaines années. Le SNUipp et la FSU feront bien sûr appel à vos voix (cf encart) mais, en attendant, faisons un peu le bilan de la période écoulée.

Elle a été marquée par une succession d'attaques, plus ou moins masquées, contre notre professionnalisme, nos conditions de travail, l'avenir de l'école publique telle que nous la concevons.

Tout d'abord et sans hiérarchiser, les évaluations CP/CE1. Coups de com, manipulations, zones d'ombre, désinformation, opacité entretenue, impréparations...malgré les discours rassurants du ministre, des DASEN et IEN. Nous ne nous y trompons pas : c'est l'école de France qui a été évaluée et non les élèves, et comme on pouvait s'y attendre, elle fonctionne mal !

Alors, on nous a présenté le projet de loi pour l'« école de la confiance » qui ne devait que valider l'obligation scolaire à 3 ans, mais qui, en fait, s'apparente plus à la construction d'une « école du contrôle » et devrait profondément changer l'école que nous connaissons : transformation des ESPE en INSP dont les directeurs seront nommés directement par le ministère ; passer l'évaluation du ministère d'indépendante (CNESCO : conseil national du système scolaire dont les travaux ont été reconnus très utiles) à une auto-évaluation (CEE : conseil d'évaluation de l'école dont 8 membres sur 10 seront désignés par le ministère)... Partout, il s'agit de verrouillage autour des choix du ministre, sans pour autant s'attaquer aux vraies questions de fonctionnement de l'école : luttes contre les inégalités scolaires, démocratisation de la réussite pour tous, abaissement des effectifs, formation continue ambitieuse, augmentation du nombre d'enseignants spécialisés, accompagnement pour réussir l'inclusion, maîtres en plus pour travailler différemment. La confiance ne se décrète pas, elle se construit !

Les retraité.e.s à leur tour, deviennent la cible de ce gouvernement des riches, en voyant leur pouvoir d'achat attaqué, et les futur.e.s retraité.e.s que nous sommes ont bien du souci à se faire pour leurs droits, à la lecture du projet présenté . Là encore, il va falloir s'informer et se préparer à entrer en lutte : la retraite n'est pas un coût social mais un droit acquis par le travail tout au long de sa vie.

Pour compléter le tableau de la néo-libéralisation de l'école, après les évaluations aberrantes, le contrôle accru, la stigmatisation des anciens, il reste la précarisation des personnels qui s'incarne avec le recrutement des contractuel.e.s et des AVS-AESH. Ces derniers, devenus indispensables dans nos écoles et dont le recrutement est difficile et insuffisant, voient leur situation et leurs revenus se dégrader, et méritent mieux que l'absence de reconnaissance que les députés ont manifesté quand ils ont rejeté l'étude du projet de loi voulant leur créer un statut à part entière.

Le tableau est triste, le tableau est dur, mais il est réaliste. Mais nous ne baisserons pas les bras. Beaucoup d'entre vous nous ont rencontrés au cours des RIS, stages, visites d'écoles, nous ont appelés ou écrit. Beaucoup d'entre vous sont resté.e.s seul.e .s avec leurs questionnements, leurs souffrances légères, leur ras-le-bol, léger aussi ou plus profond, leur colère rentrée de fait...ou les ont partagés avec un.e collègue, un.e ami.e, un.e conjoint.e mais peut-être insuffisamment... Le syndicat reste un lieu de parole, d'accueil et de rassemblement unique où tous les collègues sont les bienvenu.e.s et où chacun.e est accompagné.e. Mais c'est aussi le lieu où nous construisons ensemble les propositions et les ripostes nécessaires à la défense du service public d'éducation que nous souhaitons.

Hervé Mignon

Site départemental dédié aux élections

Sur ce site vous trouverez :

- Les réponses aux questions suivantes :
 - Pourquoi ce vote est important ?
 - Pour qui et pour quoi on vote ?
 - Se connecter à son espace et s'inscrire.
 - Qui vote ?
 - La semaine de vote.
 - Vérifier son inscription.
 - Direction : organiser le vote dans son école.
 - Perte des identifiants, comment faire ?
- Liste des soutiens et soutenir
- Liste des candidats

<http://24.snuipp.fr/spip.php?article3544>

Du 29 novembre au 6 décembre

JE VOTE
SNUipp et FSU

DÈS MAINTENANT
 Je soutiens le SNUipp-FSU,
je signe



Élections professionnelles

Scrutin du 29 novembre au 6 décembre 2018

Pour qui et pour quoi on vote ?

On vote pour élire nos représentants qui portent notre voix dans les instances paritaires. Cela revêt un enjeu important. Alors, au moment de voter, faites le bon choix... et faites confiance aux candidat.e.s présent.e.s sur les listes SNUipp et FSU.

CAPD (Commission Administrative Paritaire Départementale) Liste présentée par le SNUipp-FSU24 en encart

- Mouvement
- Promotions
- Recours rdv carrière
- Départs en stage
- Temps partiels
- Examen des barèmes de permutations
- Ineat-Exeat



CAPN (Commission Administrative Paritaire Nationale)

- Permutations informatisées
- Départs de stage CAPPEI
- Détachements



CTA (Comité Technique Académique)

Liste présentée par la FSU académique ci-contre

Le vote détermine la composition du CTSD (Comité Technique Spécial Départemental) et du CDEN (Conseil Départemental de l'Éducation Nationale)

- Carte scolaire et moyens 1er et 2nd degré
- Transports scolaires
- Horaires des écoles
- Règlement départemental
- DDEN

Je vote



CTM (Comité Technique Ministériel)

- Moyens 1er et 2nd degré

Je vote



Comment voter par internet ? <https://elections2018.education.gouv.fr>

À partir du
11 OCT.



Je saisis mon adresse : **prénom.nom@ac-bordeaux.fr**
Je crée mon mot de passe électeur à confirmer sur la messagerie pro (à ne pas confondre avec il-fo)



Je consulte les listes électorales

À partir du
05 NOV.



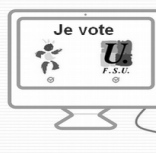
Professions de foi et candidats sont consultables sur l'espace électeur

À partir du
11 NOV.



Ma notice de vote m'est remise en main propre sur mon lieu de travail contre émargement à mon adresse postale (personnels en CLM) ou par mail (titulaires mobiles). Elle contient l'identifiant électeur.

du
29 NOV.
au
06 DEC.



Je me connecte à mon espace électeur et je clique sur « voter »
Je saisis mon identifiant électeur (reçu à l'école ou sur mon e-mail professionnel) et mon mot de passe électeur
Je vote SNUipp et je vote FSU pour chacun des scrutins correspondants

Élection au Comité Technique Académique Académie De Bordeaux - Liste présentée par la FSU 10 titulaires, 10 suppléants - 14 femmes, 6 hommes

1. Mme SENTEX Fabienne - Professeure certifiée (33)
2. M. GUILLEM Philippe - Professeur des écoles (47)
3. M. LALANNE Frédéric - Professeur de lycée pro (40)
4. M. MERAL Jean-Pascal - Professeur certifié (33)
5. Mme BERKANE Nora - Secrétaire d'administration (33)
6. Mme LACUEY Nathalie - Professeure d'EPS (33)
7. Mme DE SAN MATEO Ghislaine - Professeure certifiée (47)
8. Mme PARIS Valérie - Assistante de service social (33)
9. Mme TASTAYRE Sandrine - Professeure des écoles (47)
10. M. LEURION Alain - Professeur certifié (64)
11. Mme LAFAYE Yannick - Infirmière ENES (33)
12. M. VIECELI Marc - Professeur des écoles (33)
13. Mme JOUSSEAUME Géraldine - Professeure de lycée pro (33)
14. Mme LAFFARGUE Cathy - Professeure des écoles (40)
15. Mme DESTANG Christelle - Professeure d'EPS (64)
16. Mme BRIVADIS Julia - Attachée d'administration (24)
17. Mme SENDERAIN Marie-Cécile - Professeure des écoles (64)
18. M. LASSALLE Hugo - Professeur certifié (33)
19. Mme DISCAMPS Delphine - Professeure contractuelle (33)
20. Mme BONNAMY Vanda - Professeure des écoles (24)

2ème LISTE DE SOUTIEN

CAPD avancement d'échelon

Cette CAPD devait initialement se tenir le 15 octobre mais, afin que les délais légaux pour déposer un recours soient respectés, elle a été repoussée à une date ultérieure (décembre ou janvier).

+ **sur le site**

<http://24.snuipp.fr/spip.php?article3504>

- comment fonctionnent les promotions (ou avancement d'échelon)
- les rendez-vous carrières
- les accélérations de carrière
- le tableau d'avancement avec durées
- l'explication de la hors classe et de la classe exceptionnelle (l'accès à ces deux classes se fait à une CAPD du 2ème trimestre)
- les éléments du barème
- un simulateur de carrière
- une fiche de suivi

Lundi 12 novembre : écoles en grève !

Guide des "bonnes pratiques", révision des programmes, mise en place de tests neuro-éclairés en CP et CE1, nouvelle loi ... Décidément le ministre ne ménage pas sa peine pour déposséder les enseignants de leur professionnalité, sans répondre aux enjeux de lutte contre les inégalités scolaires. Ajouté à cela un budget en berne, avec un nombre de postes insuffisants, et vous avez tous les ingrédients de la colère qui monte et qui pourra s'exprimer par la grève et dans les manifestations, le 12 novembre prochain, à l'appel des fédérations syndicales de l'éducation.

« Il faut rompre avec ces vieilles habitudes qui consistent à défaire ce que les précédents ont mis en place » avait-il dit. Et pourtant le ministre installé depuis 18 mois rue de Grenelle, n'a eu de cesse de défaire à grand coup d'annonces médiatiques ce qui avait été mis en place...

+ **sur le site**

<http://24.snuipp.fr/spip.php?article3548>

Permutations 2019

La circulaire sur les permutations informatisées devrait paraître dans la première quinzaine de novembre (résultats prévus début mars 2019). La saisie des demandes devrait se faire dans la suite.

Les permutations sont réalisables, d'une part quand les possibilités de sortie du département d'origine et d'entrée du département sollicité sont en adéquation, et, d'autre part, si le barème est suffisant. Ainsi, il est difficile de quitter un département déficitaire ou très peu demandé, et difficile d'entrer dans un département excédentaire ou très demandé.

+ **sur le site**

<http://24.snuipp.fr/spip.php?article3558>

Réforme des retraites

Appauvrissement programmé des retraité·e·s

- désindexation des pensions, hausse de la CSG... Les retraité·e·s voient leur pouvoir d'achat baisser

Réforme des retraites : un scénario très inquiétant

- Le nouveau système annoncé par le gouvernement est catastrophique : basé sur un calcul par points, il fait perdre toute garantie, puisque la valeur du point variera... Il supprime le caractère collectif de nos retraites, la solidarité disparaît !
- L'annonce du maintien du seuil des 62 ans est un leurre : avec un tel système, le montant ridicule des pensions de retraite pousse les salariés à travailler beaucoup plus longtemps et/ou à se tourner vers des fonds de pension privés...

+ **sur le site**

<http://24.snuipp.fr/spip.php?article3562>

- communiqué FSU
- communiqué du groupe des 9
- des droits à préserver et à conquérir (4 pages FSU)
- pour un scénario durable (4 pages FSU)

« Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la section - Conformément à la loi du 8-01-78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant, en vous adressant à SNUipp-FSU 24 Bourse du travail-26 rue Bodin-24029-PÉRIGUEUX CEDEX »

SNUipp-FSU Dordogne - Bourse du Travail - 26, rue Bodin - 24029 PÉRIGUEUX CEDEX

Téléphone : 05 53 08 21 25 - courrier : snu24@snuipp.fr - site : <http://24.snuipp.fr/>

Permanences : du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h

répondeur téléphonique et courrier électronique hors permanences

ECOLE 24 ♦ SNUipp-FSU Bourse du Travail 26 rue Bodin 24029 PÉRIGUEUX CEDEX ♦ Directeur de publication : Alain Delmon
Imprimerie Spéciale ECOLE 24 – Périgueux ♦ Trimestriel - le n°: 0.76 € ♦ CPPAP 0720S07419 ♦ ISSN 1241 9214